

# Cartographie des habitats naturels propices aux pollinisateurs et définition d'un plan d'actions

## DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

### DATE

Septembre 2017 - fin 2018, avec une mise en œuvre des actions de gestion courant 2019

### BUDGET

34 900 € (Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine : 20 940 €, autofinancement : 13 960 €)

### PARTENAIRES

CEN Aquitaine, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Collectif Nature Environnement Pour l'Emploi (CNEPE)

### SITE INTERNET DE L'ACTION

[www.cc-lembeye.fr](http://www.cc-lembeye.fr) : onglet « Vivre-Environnement-Patrimoine naturel-Zones humides »

### DOMAINE D'ACTION

Protection, préservation des espaces naturels

### SECTEUR D'ACTIVITÉ

Patrimoine naturel

### LOCALISATION DE L'INITIATIVE

Territoire de la CCNEB

## PILOTE

Communauté de communes du Nord-Est Béarn (CCNEB)

1, rue Saint-Exupéry BP 26

64160 MORLAAS

05 59 33 46 10

[contact@cc-nordestbearn.fr](mailto:contact@cc-nordestbearn.fr)

[www.cc-lembeye.fr](http://www.cc-lembeye.fr)

Morgane UBALDO

Technicien Environnement

05 59 33 46 10 / 05 59 68 57 06

[m.ubaldo@cc-nordestbearn.fr](mailto:m.ubaldo@cc-nordestbearn.fr)

Ce projet s'inscrit dans la démarche de préservation et de valorisation du patrimoine naturel engagée par la Communauté de communes du Nord-Est Béarn. De plus, la planification d'un PLUi sur une partie de l'intercommunalité entraîne une prise en compte indispensable des milieux naturels propices aux pollinisateurs. Source de transversalités et de partenariats, ce projet est en cohérence avec les orientations nationales et régionales définies en termes de Trame Verte et Bleue (TVB). L'objectif principal est d'identifier scientifiquement les espaces naturels présents sur le territoire afin de pouvoir les gérer, contribuer au développement des pollinisateurs et les intégrer dans une réflexion de TVB mais aussi de planification territoriale. D'autres objectifs ont émané de ce projet comme la collaboration des services techniques, la création de partenariats, la sensibilisation des citoyens.

Le projet envisagé par la CCNEB a consisté en la définition d'un programme d'actions avec la mise en œuvre d'inventaires et de diagnostics dans un premier temps puis de suivi, de gestion, de restauration et de valorisation. Finalisée en 2018, l'étude a été présentée à l'ensemble des élus de la collectivité, un rapport ainsi qu'un atlas cartographique ont été produits. La démarche a permis, dans son intégralité, de produire un outil d'aide à la décision opérationnel qui permettra à la collectivité de prendre en compte les enjeux liés à la biodiversité dans la politique d'urbanisme et les prochaines réflexions liées à la mise en place d'un PLUi global, dans les projets d'aménagement du territoire et dans d'autres démarches en cours (SDAGE, PCAET, PLU, etc.). L'information recueillie pourra aussi être utilisée pour des études sur l'agriculture, les continuités écologiques, l'aménagement rural, le paysage, etc.

En termes de valorisation, la CCNEB a délibéré en cours d'année 2018 pour proposer aux écoles primaires un programme d'animations axé sur les espaces naturels présents : les pelouses sèches à orchidées pour les écoles de Pontacq et Serres-Morlaàs et la zone humide de Ger pour les écoles de Lembeye et de Lannecaube. En complément, des travaux de gestion sont menés sur certains de ces sites et la récolte de graines locales sur les prairies naturelles de fauche, identifiées lors de l'étude, vise un réensemencement à l'issue de la réhabilitation de décharges sauvages.

Cet appel à projet a été l'occasion d'inscrire le territoire dans une politique TVB, d'initier une dynamique territoriale pour la conservation et la valorisation du patrimoine naturel, de maintenir les populations de pollinisateurs et de réfléchir transversalement à l'aménagement du territoire pour concilier activités humaines et biodiversité.





### RÉSULTATS OBTENUS

■ À ce stade d'avancement, le premier point positif identifié est la contribution de la démarche à un projet mené en parallèle par l'intercommunalité. En effet, suite à la mise en demeure de la commune de Ger fin d'année 2017 par l'Etat imposant la restauration de la zone humide attenante à une zone polluée sauvage, l'intercommunalité s'est engagée dans un programme de résorption, gestion et valorisa-

tion. Parmi les objectifs définis dans ce dossier, les actions de gestion envisagées sur ce milieu seront financées via une partie de l'enveloppe prévue pour les interventions d'entretien et de restauration de l'appel à projet.

### DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Le projet n'a pas rencontré de difficulté particulière.

### SOLUTIONS APPORTÉES

Pas d'objet.

### PERSPECTIVES ENVISAGÉES

L'objectif est de mettre en place une véritable dynamique de gestion et de valorisation sur les milieux propices aux pollinisateurs avec, par exemple, la mise en place d'un plan de gestion pluriannuel à l'image de ce qui est mené sur les pelouses sèches à orchidées du coteau de Lembeye. Dans cette perspective, la CCNEB a répondu à l'AMI de la Région Nouvelle-Aquitaine « Territoires Vert et Bleu » pour

construire une stratégie d'actions adaptée au territoire. Le CEN Aquitaine nous accompagnera dans cette démarche.

De plus, un nouveau programme d'animations et de sensibilisation auprès des scolaires axé sur les zones humides sera engagé pour la rentrée 2019-2020.

### TÉMOIGNAGE

Le projet développé doit être viable et durable dans le temps. La volonté politique doit être aussi très présente afin d'être soutenu et suivi dans chaque démarche et décision. L'implication d'un élu moteur est indispensable pour l'aboutissement et la réussite d'un tel projet. Echanger régulièrement avec les partenaires financiers et être toujours à la recherche de nouvelles sources de subventions. Les participations obtenues ne sont malheureusement pas acquises à vie. Créatif, inspiré et motivé sont les maîtres mots de la personne en charge d'un projet similaire. Essayer de proposer toujours quelque chose d'attractif, de ludique, d'innovant pour attirer et fidéliser les publics visés qu'il s'agisse de scolaires, de grand public, etc. La communication est essentielle pour se faire connaître et susciter l'intérêt : présence des médias durant les manifestations, création de supports interactifs, parution dans le « Recueil des initiatives et expériences régionales en faveur de la biodiversité », etc.